

# **COMITE DE SUIVI DE L'ACCORD DE LINAS-MARCOUSSIS**

## **Communiqué**

Le Comité de Suivi de l'Accord de Linas-Marcoussis se réjouit de la mise en place dès la semaine prochaine de la Commission d'enquête internationale qu'il a demandée pour faire la lumière sur les événements du 25 mars et des jours suivants.

Il exprime également sa profonde satisfaction pour l'adoption à l'unanimité par la Commission des Affaires générales et institutionnelles de l'Assemblée Nationale du projet de loi sur l'identification des personnes et le séjour des étrangers, un des textes majeurs issus de l'Accord de Linas-Marcoussis.

Le Comité de Suivi s'inquiète néanmoins de l'impasse dans laquelle paraît s'enliser le processus de paix et de réconciliation, caractérisée par la situation de paralysie gouvernementale qui s'est installée et par l'arrêt du programme de désarmement.

Dans ce contexte, le Comité de Suivi déplore les prises de position qui mettent gravement en cause l'intégrité territoriale du pays et s'inquiète en particulier des propos tenus le 4 avril à Bouaké par le Secrétaire général des Forces Nouvelles. L'Accord de Linas-Marcoussis est fondé sur une République de Côte d'Ivoire unie. Aucune sortie de crise crédible ne peut s'envisager en dehors de ce cadre.

Le Comité de Suivi appelle tous les signataires de l'Accord et le Président de la République à reprendre le dialogue afin d'aboutir à une reprise immédiate des activités gouvernementales autour du Premier ministre Seydou Elimane Diarra, auquel il exprime tout son soutien, et à la poursuite des opérations de désarmement.

Fait à Abidjan, le 08 avril 2004